

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE WAVRE



CHARTRE D'UTILISATION DES LISEUSES ELECTRONIQUES

Modalités de prêt :

Le prêt d'une liseuse est réservé aux usagers des bibliothèques communales en ordre d'inscription et de cotisation (taxe sur le droit de prêt public) à partir de 16 ans. Avant 18 ans, la charte devra être signée par un responsable légal.

Une seule liseuse par usager et maximum 2 par famille.

Le prêt est gratuit pour une durée de 6 semaines non renouvelable.

Le prêt et le retour des liseuses s'effectuent tous les jours d'ouverture des bibliothèques. Lors du retour, il y aura une vérification des éléments matériels rendus.

Le retour ne sera accepté que si tous les éléments matériels sont rendus.

Le dépassement du délai de prêt entraîne la perception d'une amende de 5 € par semaine de retard.

La réservation est possible uniquement lorsque toutes les liseuses sont en prêt.

Chaque liseuse est chargée de contenus (différents genres littéraires). L'utilisateur peut ajouter les titres qu'il souhaite, notamment à partir de la plateforme Lirtuel (4 prêts gratuits pour 4 semaines ; voir www.lirtuel.be).

Le contenu sera supprimé au retour du prêt.

La liseuse est prêtée avec :

- Un étui de protection ;
- Un câble USB ;
- Un guide d'utilisation Lirtuel ;
- Un guide d'utilisation Kobo

→ le tout placé dans une valisette.

Conditions d'utilisation :

L'emprunteur s'engage à manipuler l'appareil et ses accessoires avec précaution.

En cas de problème de fonctionnement, l'utilisateur est tenu d'en informer la bibliothèque dans les plus brefs délais (par mail ou par téléphone).

Il n'est pas autorisé à intervenir techniquement sur les liseuses prêtées par la bibliothèque.

Une vérification aura lieu après chaque retour.

La responsabilité de l'utilisateur est engagée par la signature de cette charte.

Le lecteur qui emprunte une liseuse s'engage à la restituer en l'état ou à rembourser le coût de l'appareil et accessoires :

Prix de la liseuse « Kobo AuraOne » (grand modèle) : 208,00 €

Prix de la liseuse « Kobo H2O » (petit modèle) : 174,00 €

Prix du câble USB : 15,00 €

En cas de non-restitution de la liseuse, quelle qu'en soit la cause – perte ou vol – et au-delà d'un mois de retard, une procédure de recouvrement sera engagée pour le montant correspondant à la valeur de la liseuse et de ses accessoires. Il en va de même en cas de détérioration de l'appareil.

L'emprunt de la liseuse implique l'acceptation et la signature de la présente charte d'utilisation.

Je, soussigné (nom, prénom)

..... déclare

avoir pris connaissance de la charte d'utilisation et m'engage à la respecter.

Fait à Wavre, le.....

Signature :

